

Contrat de pension pour chevaux

Par **caledonie1**, le **09/04/2006** à **11:23**

bonjour

j'ai 1 jument et son poulain de 1 AN DEPUIS TROIS MOIS LE PRIX DE PENSION A JOUR DE REGLEMENT EST DE 150 € le contrat signé à l'entrée de la pension a été signé par une amie à la demande de la représentante de la pension gîte car je n'étais pas présente la représentante me demande verbalement au téléphone de payer le double du montant je lui répond par lettre et dans le contrat de pension est stipulé que le changement de tarif est annuel avec envoi 30 JOURS AVANT L'ÉCHÉANCE Sur mon courrier je lui indique comme prévu au contrat en cas de désaccord cassure du contrat par l'un ou l'autre des parties 30 jours par cela ne lui plaît pas elle ne veut pas me rendre mes chevaux et demande que la personne qui a signé le contrat fasse un mot ? pour dire qu'elle autorise moi à sortir les chevaux ils sont à mon nom et identifiés les chèques en règlement de la pension encaisser que dois je faire c'est urgent merci à vous

Par **jeeecy**, le **09/04/2006** à **15:28**

Bonjour

qui a signé le contrat? et surtout si ce n'est pas vous au nom de qui?

Par **caledonie1**, le **11/04/2006** à **00:02**

BONSOIR C'EST UNE AMIE CAR LA REPRESENTANTE DE LA PENSION A VOULU QU'ELLE SIGNE TOUT EN SACHANT QUE C'ÉTAIT MES CHEVAUX A BIEN TÔT MERCI oops not found or type

Par **jeeecy**, le **11/04/2006** à **00:55**

tout d'abord on n'écrit pas en majuscule sur un forum car ça signifie qu'on crie, ce qui n'est pas top

ensuite je comprends bien que ce soit votre amie qui ait signé, mais a-t-elle signé en votre nom?

c'est a dire est ce que sur le contrat il est precise que vous etes titulaire du contrat?

sinon vous ne pouvez pas repondre vous pouvez me scanner le contrat et me l'envoyer par mail jeeecy@juristudiant.com

merci
Jeeecy

Par **caledonie1**, le **11/04/2006** à **22:46**

Bonsoir

Desole pour les majuscules

mon amie a signee son nom et son prenom la representante le lui a demande depuis nous avons fait chacune de notre cote une lettre de denonciation de contrat par lettre recommandee ar

mais la representante de la pension appelle mon amie qui est assez jeune pour l'intimider lui faire peur en lui disant "ca ne va pas se passer comme cela....Aujourd'hui elle lui a encore telephoner moi elle ne m'a pas rappele , pour lui dire que nous allons recevoir une lettre recommandee nous disant que c'est elle la representante de la pension qui casse le contrat je ne sais pas ce qui faut en conclure si le jour du transport des chevaux elle ne veu pas que je les prenne que faire appeler la gendarmerie et le faire consigner les chevaux ne sont pas surveilles de nombreuses fois nous sommes aller les voir et elle ne nous a pas vue ou n'etait pas la que risque on si on les charge sans annoncer notre arrivee ou apres les avoir charger d'aller voir si elle est la car il faut que ce jour la je fasse de nombreuses heures de route sans savoir s'ils ne seront pas changer de pres

merci de votre ecoute 

Par **jeeecy**, le **12/04/2006** à **00:33**

bonsoir

j'ai bien compris que c'est votre amie qui a signe

mais le contrat precise quoi comme nom

car votre amie peut signer pour vous...

rien ne vous empeche de reprendre vos chevaux

le seul probleme est lie au paiement de la pension, si le contrat n'est pas rompu, alors il vous faut payer

mais en tant que proprietaires de vos chevaux, vous pouvez decider de les reprendre...

Par **caledonie1**, le **15/04/2006** à **23:23**

bonsoir

le reglement de la pension a été fait toujours a la meme date le contrat ne mentionnait pas pour le compte de seulement les noms de mes chevaux

cordialement